



Délégation auprès de la FIBA  
Délégation auprès du CNOSF

⇒ Yvan MAININI  
⇒ Yvan MAININI

Les 4 représentants fédéraux proposés pour siéger au Comité Directeur (AG) de la LNB sont : Serge GERARD (CD + AG), Philippe RESTOUT (CD + AG), Jacques LAURENT (CD + AG), et Patrice ROMERO (AG). **Accord du Comité Directeur.**

Il est proposé les 3 personnes suivantes comme membres qualifiés auprès de la LNB : Pierre DAO (ancien entraîneur), Christophe GREGOIRE (ancien joueur) et Philippe MAILHABIAU (ancien arbitre). **Accord du Comité Directeur.**

Les représentants proposés auprès de la LFB sont : pour le Bureau, André NOUAIL et Nicole VERLAGUET ; pour l'Assemblée Générale, Jacqueline PALIN, Jacky RAVIER et Françoise AMIAUD. **Accord du Comité Directeur.**

Le Comité Directeur confirme également la désignation de Jean-Marc JEHANNO au poste de Directeur de la revue Basketball, celle de Jean-Pierre DE VINCENZI à la fonction de Directeur Technique National et Pascal DORIZON comme Directeur Nationale de l'Arbitrage.

Pour la Présidence des Commissions, le Comité Directeur renouvelle dans leur mandat : Jean-Pierre HUNCKLER (Basket en Liberté et Nouvelles Pratiques, FBO) avec Loetita MOUSSARD comme Vice-Présidente Chargée des Camps, Jean-Yves GUINCESTRE (Médicale), Marie-Noëlle SERVAGE (Sportive), Jacques LAURENT (Finances), Bernard GAVA (Jeunes/UNSS/USEP/UGSEL), Roselyne BIENVENU (Juridique) avec Christian MISSER pour la partie Qualifications, Philippe COULON pour le Règlement et Jacky RAVIER pour la Discipline, Jacques DENEUX (CFAMC), Georges PANZA (Sport en Entreprises), Jean-Marie FLORET (Formation), Jean-Pierre ROGER (Projet Club), Claude AUTHIÉ (Salles et Terrains), Philippe LEGNAME (Technique), Françoise AMIAUD (Communication/Marketing) avec Yannick SUPIOT comme Vice-Président, Serge GERARD (Contrôle de Gestion), Pierre COLLOMB (Dopage, disciplinaire), Philippe RESTOUT (Dopage, appel), Françoise HUET (Conseil des Jeunes), Yolaine COSTES (Evaluation des actions fédérales), Alain SERRI (Chambre d'Appel), Jean-Pierre SIUTAT (Ligue Féminine) et Jean BAYLE-LESPITAU (Agents) avec Pierre COLLOMB comme Vice-Président.

Proposition du Président Fédéral pour les délégués de Zones : Serge GERARD comme Coordinateur des Zones, Christian AUGER pour la Zone Nord, Marie-Noëlle SERVAGE pour la Zone Sud-Est, Jean-Marie FLORET pour la Zone Sud-Ouest, Jacques LAURENT pour la Zone Est, Rémy GAUTRON pour la Zone Ouest, Philippe COULON pour la Zone Centre, Ginette GOTTE pour la Zone GuyMarGua, Robert VAUTRIN pour la Zone Pacifique et Jean-François BEAULIEU, pour la Zone Océan Indien.

**Accord du Comité Directeur.**

Les propositions suivantes sont effectuées pour la désignation des chargés de missions : Pierre COLLOMB pour l'observatoire des modifications du PRP et le suivi de la nouvelle formule (Comité de Gestion : Rémy GAUTRON et Lucien LEGRAND), Jean-Marc JEHANNO pour les DOM-TOM, Serge GERARD pour les Assurances et l'Assemblée Générale, Jacqueline PALIN pour les Fédérations Affinitaires et la FFSU, les TIC/TIL/TIZ et le Patrimoine, Alain SERRI pour l'Etude de Communication Externe, Philippe RESTOUT pour l'étude de l'aménagement du territoire, Philippe RESTOUT,

René LE GOFF, Serge GERARD, Jean-Pierre de VINCENZI et Michel QUEMARD pour les propositions de redéploiement PRO A / PRO B / NM1 / Espoirs PRO A, André NOUAIL pour la NF1, Serge GERARD pour la NM1, Claude AUTHIÉ pour Système d'Information FBI et son développement, Jean-Pierre HUNCKLER pour les Opérations de Solidarité, Michel CHATEAU pour les Comités de moins de 1500 licenciés (exceptée la Corse) et Jean-Marc JEHANNO pour la Corse.

**Accord du Comité Directeur.**

Composition du Conseil d'Honneur : Yvan MAININI, Président ; Maurice CHAVINIER, Président délégué ; Raymond BAUDÉ, Vice-Président ; Jean COMPAGNON, Secrétaire Général ; Elie CHAUVET, Jacques DENIS, Jacques DORGAMBIDE, Georgette GIRARDOT, membres du Bureau ; Albert CHAMINADE, André FOUQUET, Jacques HUGUET, Maurice MOUGIN et Antoine MOLINARI, membres du Conseil.

**Accord du Comité Directeur.**

Composition du Jury d'Honneur : Raymond BAUDÉ, Président ; Jacques DENIS, Vice-Président ; Georgette GIRARDOT, Secrétaire, Jacques DORGAMBIDE, Elie CHAUVET et Jean COMPAGNON, membres du Jury ; Maurice MOUGIN, Conseiller Juridique.

**Accord du Comité Directeur.**

Le Comité Directeur entérine ensuite la composition des différentes Commissions Fédérales : la Chambre d'Appel, la Commission des Finances, la Commission Basket en Entreprises, la Commission Basket en Liberté, la CFAMC, la Commission de Contrôle de Gestion, la Commission des Jeunes, la Commission Médicale, la Commission Technique, la Commission Formation, la Commission Juridique, la Commission Sportive, le Conseil des Jeunes, la Commission des Agents de Joueurs, la Commission Communication/Marketing et la Commission Salles et Terrains

Le Comité Directeur reconduit la délégation de pouvoirs à l'ensemble des Ligues Régionales et Comités Départementaux du territoire, ainsi qu'à la LNB.

## **2. Informations complémentaires**

### **a) Commission Sportive**

↳ Calendrier Sportif 2005/2006.

Marie-Noëlle SERVAGE expose le calendrier distribué aux membres présents. Elle informe que la date de la Finale du Championnat Pro A, fixée au 18 Juin 2006, semble trop tardive si l'Equipe de France A Masculine se qualifie pour le Championnat du Monde.

René LE GOFF lui précise que cette date a été déterminée en fonction de différents problèmes rencontrés (disponibilité de la salle, finale télévisée, finale du Tournoi de Roland GARROS).

Le Comité Directeur demande à la Ligue Nationale de Basket de se réunir avec la Commission Sportive et la Direction Technique Nationale, afin de trouver la meilleure solution possible.

Marie-Noëlle SERVAGE informe que certaines dates ont été modifiées, notamment en raison du calendrier de la LFB.

Elle propose un projet de calendrier pour la Coupe de France et le Trophée Coupe de France. Le premier tour de la Coupe de France est fixé au 11 Février 2006 pour les Masculins et au 7 Janvier 2006 pour les Féminines.

#### ↳ Préparation de la journée du 8 juillet : portes ouvertes Championnat de France.

Marie-Noëlle SERVAGE explique que les Présidents des clubs de NM2, NM3, NF2 et NF3, ainsi que les membres du Comité Directeur ont été invités. Le tirage des poules s'effectuera de la manière suivante :

- NF2 et NF3 le matin
- NM2 et NM3 l'après-midi

Il y aura une présentation informatique (avec des précisions sur les calculs des km), une fois les poules déterminées. Le Bureau Fédéral, dans sa séance du 8 Juillet 2005, validera la composition de l'ensemble des poules. Une visite des locaux est également organisée.

Jean-Pierre SIUTAT propose que la composition des poules soit retransmise sur le site Internet de la FFBB, avec une webcam.

#### ↳ Organisation de la Commission Sportive.

Marie-Noëlle SERVAGE propose une modification au sein de l'organisation de la Commission Sportive, pour qu'elle ne soit plus divisée en 2 pôles Seniors et Jeunes, ce n'était plus fonctionnelle. Patrice ROMERO est donc Secrétaire et Alain HENAULT est chargé des dossiers spécifiques (Finales Coupe de France et dispositions réglementaires).

### **Accord du Comité Directeur.**

#### ↳ Championnat de France Jeunes 2005/2006.

Philippe LEGNAME expose le document distribué aux membres présents. Il précise que la composition du Championnat Cadets 2 est en délibération jusqu'à la confirmation d'engagement par mail d'une équipe.

Concernant les Cadettes 2, il manque les confirmations de Charleville et de Rezé (NF1).

Yvan MAININI rappelle que les équipes Cadettes ont été mises en place pour assurer l'avenir des clubs.

Yannick SUPIOT souhaite savoir si sera envisagée une mesure dérogatoire en cas d'annonce tardive de montée d'une équipe.

Yvan MAININI informe que le Bureau Fédéral ne souhaite pas accorder de dérogation.

Philippe LEGNAME explique que cette saison, le système des pré-candidatures a bien fonctionné. Une analyse sera effectuée sur la première phase des championnats, pour vérifier le calcul du nombre des points. Le point positif est que ces championnats de jeunes regroupent de plus en plus d'entraîneurs qualifiés (BE).

Philippe RESTOUT pense que valoriser les joueurs des pôles et ceux qui ont fait leur formation dans un pôle, risque de dévaloriser le travail de formation des clubs.

Philippe LEGNAME précise qu'un contrôle sera effectué après le début des Championnats, afin de vérifier la participation réelle des joueuses et joueurs.

Jean-Pierre de VINCENZI pense que pour avoir une politique de formation dans les pôles, il faut que les joueurs et joueuses intègrent les pôles. Dans les clubs, la formation n'est pas aussi pointue que dans les pôles, faute de temps et de moyens.

Yvan MAININI rappelle que les pôles doivent impérativement contenir de réels potentiels.

Jean-Pierre de VINCENZI précise qu'un courrier a été expédié aux CTS, il y a quinze jours, pour rappeler le quota maximal de joueurs imposés dans les pôles. Si les consignes ne sont pas respectées, cela entraînera des sanctions.

## **b) Modifications réglementaires.**

↳ Règlement Ligue Féminine.

Jean-Pierre SIUTAT donne des détails sur la saison 2005/2006 :

- La Ligue Féminine évoluera à 14 clubs.
- Début de la saison le 1<sup>er</sup> octobre 2005.
- Le Règlement a été modifié et simplifié.
- La formule de championnat se rapproche de celle de la LNB.
- En fin de saison, il y aura 1 montée et une descente.
- Match nul possible lors des Play Off.
- Un Gentleman Agreement a été signé par l'ensemble des clubs.
- L'Open de la LFB se déroulera les 1<sup>er</sup> et 2 Octobre 2005 à Paris, en même temps que le prochain Comité Directeur.
- Mise en place d'un "Calendrier Social", que les clubs devront respecter.

Jean-Pierre de VINCENZI précise que la DTBN organise aux mêmes dates un stage pour les entraîneurs des Pôles Espoirs, il demande d'étudier la possibilité d'inviter ces entraîneurs à l'Open.

### **Accord du Comité Directeur.**

↳ Règlements sportifs NM1 : descente obligatoire 2 derniers.

Marie-Noëlle SERVAGE explique que cette modification résulte d'une discussion de Bureau Fédéral et propose la modification de l'Article 3, de la façon suivante :

#### **Article 3**

« Les groupements sportifs classés 15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> sont relégués en NM2, pour la saison suivante ».

*A rajouter :*

« Les deux derniers dans l'ordre du classement seront obligatoirement relégués en NM2 et ne pourront pas bénéficier d'un repêchage. »

Yvan MAININI informe que la situation du club du Paris Basket Racing n'est pas connue à ce jour.

René LE GOFF explique qu'en effet le club connaît une situation plutôt difficile. L'équipe dirigeante avait misé son développement sur l'arrivée d'investisseurs qui finalement ont fait défaut. De ce fait le fonctionnement du club a conduit à un déficit très important qui n'a pas été comblé par le propriétaire actuel contrairement à son engagement écrit. Fort heureusement la Ville de Paris fait le maximum pour aider le club et le tribunal de commerce a nommé un mandataire ad hoc pour gérer les créances les plus importantes et obtenir des créanciers des délais de paiement.

Marie-Noëlle SERVAGE précise que la Commission Sportive a besoin de certitudes pour pouvoir avancer dans le travail de constitution des poules.

Une composition définitive des poules sera rendue lors du Bureau Fédéral du 8 Juillet 2005.

#### ↳ Dossiers d'Unions : Refonte du règlement.

Roselyne BIENVENU explique que la section Statuts et Règlements s'est réunie le 1<sup>er</sup> Avril 2005. Un questionnaire a été expédié, pour avoir des orientations.

La prochaine réunion aura lieu au mois de septembre 2005. Des propositions seront faites au prochain Comité Directeur, en vue de prendre une décision définitive au Comité Directeur de décembre 2005. L'orientation est donnée sur un souhait de recevoir de la part des clubs la présentation d'un projet réel d'Union.

Roselyne BIENVENU souhaite avancer la date butoir au 1<sup>er</sup> Mai, pour la réception des dossiers complets.

#### **Accord du Comité Directeur.**

#### ↳ Procédures des modifications réglementaires 2005/2006 : réflexion.

Roselyne BIENVENU explique que la Commission est confrontée à des problèmes de calendrier, les documents ne sont pas adressés aux structures dans les temps.

Il faut impérativement respecter le circuit et présenter les modifications réglementaires au Comité Directeur du mois de Février.

#### **Accord du Comité Directeur.**

#### ↳ Procédures d'enregistrement des PV des Liges et Comités.

Roselyne BIENVENU explique que certains PV sont adressés à la FFBB, d'autres non. Le souhait est de développer l'expédition de ces PV par mail, pour améliorer les conditions de stockage. Une procédure va être mise en place.

Frédéric JUGNET rappelle l'importance de ces documents pour certaines commissions.

Claude AUTHIE propose de créer une adresse réservée à la réception de ces PV et un archivage informatique des informations.

Jean-Yves GUINCESTRE souhaite qu'un accusé de réception soit envoyé à la réception de ces PV.

**c) Calendrier administratif 2005-2006**

Frédéric JUGNET informe qu'un Bureau Fédéral se tiendra lors du Tournoi de la Fédération (week-end de Pâques 2006).

Bernard GAVA précise que la date officielle de la Fête du Mini Basket sera les 20 et 21 Mai 2006.

**d) Commissions Fédérales : Projets 2005/2006**

Yvan MAININI rappelle que des fiches actions sont à remplir par les Présidents des Commissions, afin d'évaluer au mieux les actions à réaliser. La compilation, l'étude et l'évaluation de ces fiches sont réalisées par Yolaine COSTES. Un premier compte rendu sera fait lors du Comité Directeur des 30 Septembre et 1<sup>er</sup> Octobre 2005.

**e) La Ligue Nationale de Basket.**

Yvan MAININI informe qu'il a reçu un courrier de la Ligue Nationale de Basket. Il donne lecture de la réponse qu'il souhaite expédier à la LNB, avec copie à l'ensemble des clubs professionnels, avec la précision des points suivants :

- En raison des dates du Championnat du Monde 2006, et pour permettre aux joueurs sélectionnés de se reposer, proposition de la Fin du Championnat Professionnel le 11 Juin 2006.
- Valorisation de l'ensemble de la filière fédérale de Formation.
- Dans un but nécessaire de conserver la compétitivité des championnats, souhait de revoir le projet des règles de participation.

Une discussion s'engage.

Les membres du Comité Directeur souhaitent qu'il y ait une vraie prise de conscience de la part des clubs.

**Accord des membres du Comité Directeur pour l'expédition de ce courrier (une abstention).**

René LE GOFF informe que certaines décisions ont été actées lors du Symposium de la Ligue Nationale de Basket :

- programme jusqu'en 2009 : la LNB recule d'un an la date de lancement de la « Nouvelle Ligue » pour tenir compte du nouveau calendrier des élections municipales. Après débat la ligue comprendra deux niveaux de compétitions avec un Niveau 1 à 14 clubs et un Niveau 2 à 16 clubs. Les championnats 2006/2007 et 2007/2008 vont voir la PROA passer de 18 à 14 clubs par une diminution de 2 clubs à la fin de chaque saison – ceci signifie 3 clubs descendant en PROB et 1 club accédant à la PROA. La PROB restera à 18 clubs mais devra prévoir 4 clubs descendant en NM1 et 2 clubs de NM1 accédant à la PROB. Pour la qualification à la « Nouvelle Ligue » le Niveau 1 sera composé par les 10 premières équipes du classement de la PROA et 4 équipes de PROA, de PROB ou de NM1 accédant à la PROB qui répondront le

mieux aux critères économiques du cahier des charges. Pour la PROB le système sera du même type avec admission automatique de 8 équipes composées des équipes de PROA et des premières équipes de PROB non retenues pour le Niveau 1 ; les autres équipes seront sélectionnées sur la base de critères économiques. L'articulation avec la NM1 va nécessiter un travail urgent permettant de résoudre l'accueil des 6 équipes qui vont quitter le secteur professionnel à l'horizon 2009.

- Modification du système des Playoffs avec maintien d'une finale sèche mais retour à la formule classique des deux matchs gagnants pour les autres tours.

Il explique ensuite que les clubs de la LNB ont reçu une lettre anonyme faisant suite au Symposium.

Yvan MAININI pense que ce procédé de "lettre anonyme" est tout à fait inacceptable. La FFBB apportera tout son soutien à la LNB.

#### **f) Questions diverses**

Rémy GAUTRON explique qu'il a reçu 3 correspondances de clubs qui ne souhaitent pas régler le second abonnement à la revue Basketball de la FFBB. Il va étudier le problème.

Bernard GAVA explique que le Challenge des Licenciés est reconduit pour la saison prochaine et fonctionnera avec le même règlement et concernera les catégories suivantes : Mini Poussins, Poussins, Benjamins et Benjamines.

Yannick SUPIOT souhaite qu'une réflexion soit menée sur les montées et les descentes en NF3.

La demande sera transmise à la Commission Sportive.

Yvan MAININI propose d'attribuer le "Label Ecole Française de Minibasket" pour 3 ans aux 4 clubs suivants :

HEM S.B.B. (CD 59), SAINT JOSEPH STRASBOURG BC (CD 67), C.S. AUTUN BASKET (CD 71), LEVALLOIS SCB (CD 92).

**Accord du Comité Directeur.**

Renouvellement du "Label" pour 3 années supplémentaires :

NICE O.B.C. (CD 06), CHOLET BASKET (CD 49), SAUMUR LOIRE B.49 (CD 49).

**Accord du Comité Directeur.**

**Prochain Comité Directeur les 30 Septembre et 1<sup>er</sup> Octobre 2005 à Paris.**